



« Nous sommes face à un projet de loi de financement dont les dispositions sont sans aucun rapport avec l'ampleur des enjeux ».

« La Sécurité Sociale a 70 ans cette année, et ce projet de loi de financement aurait pu être l'occasion de poser des actes forts permettant de relever les défis auxquels celle-ci est exposée.

L'occasion également, de faire naître dans notre pays, un débat le plus ouvert possible, sur les évolutions de notre société, et les risques nouveaux que la sécurité sociale est amenée à couvrir, que ce soit dans le domaine du travail, de la famille, de la santé et du vieillissement.

Au lieu de cela, nous sommes face à un projet de loi de financement dont les dispositions sont sans aucun rapport avec l'ampleur des enjeux.

Les chiffres n'incitent guère à l'optimisme : la réduction du déficit du régime général entre 2014 et 2015 reste très limitée, à hauteur de 400M€ ; le fonds de solidarité vieillesse devrait voir son déficit s'accroître à 3,7 Md d'euros en 2016 ; la dette sociale en 2015 ne se réduit que faiblement. Enfin, le retour à l'équilibre des régimes de bases de la Sécurité sociale ne devrait intervenir qu'à l'horizon 2020 ou 21, alors qu'il avait été promis pour 2017.

Le gouvernement a confirmé son choix de faire peser une part considérable des économies présentes dans ce budget sur le secteur du médicament. Il prend ainsi le risque de fragiliser l'industrie pharmaceutique et le réseau des officines qui joue pourtant un rôle essentiel dans l'accès aux soins de nos concitoyens, en particulier en milieu rural.

Le gouvernement a par ailleurs confirmé son peu d'entrain à réformer l'organisation de notre système de soins, à mieux organiser l'offre hospitalière sur le territoire.

Il a aussi confirmé son absence de volonté pour réformer le financement de notre protection sociale, qui pèse trop, aujourd'hui encore, sur le travail et pénalise la compétitivité de nos entreprises.

Dans la même logique, il a confirmé son manque de courage pour modifier les régimes spéciaux de protection sociale et de retraite, pour engager des réformes structurelles.

Enfin, il a trahi sa promesse en repoussant de trois mois la baisse des charges des entreprises.

Ce projet de loi de financement de la sécurité sociale est en décalage avec les attentes des professionnels qui font vivre notre protection sociale, en décalage avec les inquiétudes de nos concitoyens. Pour ces différentes raisons, le groupe UDI a voté contre ce budget. »

Francis VERCAMER, Député du Nord

Questions au Gouvernement

« Chaque jour qui passe nourrit un peu plus les inquiétudes quant à la fermeture définitive du groupe Vallourec. Mais au-delà de ce cas, c'est toute la question de la politique industrielle de notre pays qui est posée. Que nous restera-t-il demain ? Le secteur tertiaire, le tourisme ? Comment l'État actionnaire compte-t-il garantir le maintien de l'activité du groupe ? Pensez-vous vous impliquer dans le rachat de l'aciérie, le choix de l'actionnaire majoritaire, sa gouvernance et sa stratégie ? Enfin, plus largement : quelles sont votre vision et votre politique afin de maintenir, développer et valoriser la politique industrielle dans notre pays ? » **Laurent DEGALLAIX (Nord) - 28 octobre.**

« Alors que nos éleveurs tentent péniblement de sortir d'une crise sans précédent, le rapport récemment publié par l'OMS réduit à néant tous leurs efforts. Le plus triste dans cette affaire est certainement l'amalgame créé par cette étude. Un élevage raisonné comme celui que nous pratiquons en France (...) serait-il comparable à un élevage très intensif comme celui pratiqué aux États-Unis ? À l'heure de l'inquiétant traité transatlantique, quel message comptez-vous délivrer aux Français mais aussi à nos éleveurs qui s'enlisent dans une détresse économique et morale insoutenable ? » **Philippe FOLLIOT (Tarn) - 28 octobre.**

« Nous aurions envie de nous réjouir de la baisse de 23 000 demandeurs d'emploi en septembre, mais comment pourrions-nous le faire avec 5,7 millions de chômeurs, un chiffre qui a augmenté de 125 000 au cours de cette année ? Il faut vraiment poser la question de la politique de l'emploi et regarder ces chiffres en face, dans leur vérité. Sont-ils le reflet d'une nouvelle politique économique ou simplement des mouvements erratiques liés à quelques mesures correctives ? Nous décrochons en termes de parts de marché et nous décrochons en termes d'emploi par rapport aux autres pays. Ces deux agrégats ne sont-ils pas le témoin d'une dramatique perte de vitesse de l'économie générale ? » **Jean-Christophe FROMANTIN (Hauts-de-Seine) - 27 octobre.**

En séance...

Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016

Le projet de loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2016 a été voté par l'Assemblée nationale le 27 octobre dernier. En voici les principales dispositions :

- ★ **Extension de la baisse des cotisations d'allocations familiales patronales** pour tous les salaires inférieurs à 3,5 SMIC au 1^{er} avril 2016 (et non au 1^{er} janvier).
- ★ **Hausse de l'abattement d'assiette de la Contribution sociale de solidarité des sociétés** à 19 millions d'euros.
- ★ Amélioration de l'accès aux soins ophtalmologiques.
- ★ **Extension de l'accès à la complémentaire santé** (pour les retraités, les CDD).
- ★ **Renforcement de l'accès des mineures à la contraception.**
- ★ **Prévention de l'obésité** chez les enfants de 3 à 8 ans.
- ★ Instauration de la **protection universelle maladie.**
- ★ Généralisation du dispositif de **garantie contre les pensions impayées.**

Vu du groupe UDI...

- ★ S'il y a un mot qui caractérise ce budget, c'est bien celui de **décalage**. En effet, décalage :
 - entre les **ambitions affichées et les mesures proposées,**
 - entre les **enjeux posés** à notre système de santé, à notre protection sociale et les dispositions prises pour y faire face,
 - entre l'**objectif d'une réduction de déficit à 10 Mds d'euros** l'année prochaine et la réalité à la fois du contexte économique et budgétaire

Ce décalage est tel qu'on peut légitimement se poser la **question de la sincérité** de ce projet de budget.

- ★ Le Gouvernement se contente de **mesures court termistes et affaiblit encore plus notre modèle social**, refusant une réforme structurelle de la Sécurité sociale : réforme des retraites, réforme de la dépendance, réforme de l'hôpital, lutte contre les déserts médicaux ou encore lutte contre la fraude.
- ★ Par ailleurs, le Groupe UDI dénonce le **report au 1er avril 2016 de la baisse des charges pour les entreprises** annoncée au 1er janvier dans le pacte de responsabilité. En outre, le retour à l'équilibre de régimes de bases de la Sécurité sociale ne devrait intervenir qu'à l'horizon 2020 voire 2021 alors qu'il avait été **promis pour 2017 initialement.**

Ces deux faits sont autant de **renoncements de la part du Gouvernement, décrédibilisant la parole publique et renforçant un peu plus le sentiment de défiance de nos concitoyens à l'endroit de leurs gouvernants.**

Par la voix de Francis VERCAMER, le Groupe UDI s'est prononcé contre ce projet de budget.

Le Budget Solidarité & Insertion : notre combat pour les ressources des adultes handicapés

Dans le cadre du projet de budget Solidarité, le Gouvernement prévoyait de prendre en compte à **partir de 2016 dans le calcul de l'Allocation Adulte Handicapées les intérêts non imposables des comptes d'épargne, tels que le livret A.** Pour **210.000 personnes dont le taux d'invalidité est supérieur ou égal à 80% d'invalidité,** l'adoption définitive de cette mesure conduirait à une baisse de 105 à 179 euros par mois alors même que **le montant de l'allocation dont elles bénéficient est inférieur au seuil de pauvreté.** Cette mesure constituait ainsi une triple faute.

- ★ Une faute car elle est **contraire à l'esprit de notre pacte républicain,** qui a vocation à protéger les plus fragiles d'entre nous des aléas de la vie et à leur offrir des conditions de vie dignes.
- ★ Une faute parce qu'elle ferait **des personnes handicapées les victimes collatérales de l'incapacité** de l'exécutif à engager des réformes courageuses pour réduire les dépenses publiques.
- ★ Une faute parce qu'elle relève **d'une confusion grave entre l'épargne privée, souvent constituée par les parents de la personne handicapée, et les mécanismes de solidarité nationale.**

Tant par le biais d'une lettre au Premier Ministre, que durant les questions d'actualité, ainsi que lors de l'examen du projet du budget, **nous n'avons eu de cesse d'alerter le Gouvernement et sa majorité sur les conséquences humaines et sociales désastreuses que pourrait entraîner une telle décision.** Notre mobilisation a permis le retrait pur et simple, le 3 novembre dernier de cette mesure indigne.

Zoom sur

Les propositions du Groupe UDI dans le cadre du Budget pour 2016

ENTREPRISES

Les entreprises françaises souffrent d'un véritable déficit de compétitivité, notamment du fait d'un coût du travail particulièrement élevé. Depuis trois ans, le gouvernement a pourtant aggravé la pression fiscale de près de 30 milliards d'euros, à travers, d'une part, la suppression de la TVA compétitivité et d'autre part, l'instauration de prélèvements nouveaux sur les entreprises. Le pacte de responsabilité, qui devait constituer le tournant du quinquennat, vient d'être remis en cause par le gouvernement, qui l'a amputé de 1 Md€.

Nous devons aujourd'hui redonner des marges de manœuvre à nos entreprises, afin que celles-ci puissent retrouver le chemin de la croissance et de l'emploi :

- ★ **L'intégralité des promesses du pacte** doit être mise en œuvre, et inscrite dès à présent dans la loi, afin d'apporter de la visibilité à nos entreprises et leur redonner confiance en la parole publique.
- ★ **Le CICE, trop complexe et mal ciblé, doit immédiatement être transformé en une baisse de charges massive**, qui seule permettra une véritable baisse du coût du travail, bénéficiant à tous.
- ★ **L'impôt des petites et moyennes entreprises** doit être allégé dès cette année, avec une baisse de l'IS.
- ★ L'innovation doit être encouragée, par le renforcement des mesures en faveur des start-up.
- ★ Enfin, le gouvernement doit s'engager **à la stabilité fiscale jusqu'à la fin du quinquennat.**

MENAGES

Alors que François Hollande avait promis que 9 Français sur 10 ne seraient pas concernés par les hausses d'impôts, il a matraqué fiscalement **les plus modestes et les classes moyennes** depuis le début du quinquennat, à hauteur de près de **20 milliards d'euros**, qu'il s'agisse de **la suppression des heures supplémentaires défiscalisées, de l'abaissement du quotient familial ou encore de la hausse de la TVA.**

La baisse d'impôt annoncée pour 2016 ne suffira pas pour autant à faire oublier son bilan désastreux en matière de chômage et de pouvoir d'achat. **Une nouvelle fois, il laisse sur le bord du chemin l'immense majorité de nos concitoyens.** En concentrant l'impôt sur le revenu sur un nombre toujours plus faible de contribuables, il aggrave le sentiment d'injustice qui gagne les classes moyennes, mises à contribution de manière insupportable depuis trois ans. **L'importance des efforts demandés aux Français et l'absence de résultats du gouvernement fragilisent aujourd'hui le consentement à l'impôt, qui constitue un des piliers de notre vivre ensemble.**

- ★ Au-delà de l'arrêt immédiat du matraquage fiscal, il est essentiel d'engager sans tarder **une réforme en profondeur de la fiscalité, et notamment de l'impôt sur le revenu. La participation de chacun, à la hauteur de ses moyens, du plus aisé au plus modeste, mais sans que personne ne puisse s'exonérer du pacte de solidarité qui doit lier tous les Français et les Françaises, est un préalable indispensable pour emporter l'adhésion de tous à l'effort commun.**

COLLECTIVITES LOCALES

Entre 2014 et 2017, **le Gouvernement a décidé d'une baisse de plus de 12 milliards d'euros des dotations aux collectivités locales, tout en aggravant leurs charges.**

Le Gouvernement, incapable de mettre en œuvre des réformes structurelles qui permettraient des économies pérennes, demande aux collectivités locales de réaliser l'essentiel de la réduction du déficit public. Les conséquences de cet effort injuste sont dramatiques : les collectivités ont dû diminuer massivement leurs investissements. Enfin, le gouvernement se cache désormais derrière les collectivités pour continuer de ponctionner nos concitoyens, qui voient s'envoler une nouvelle fois la promesse de pause fiscale, les élus locaux n'ayant pas d'autre choix que d'augmenter les impôts locaux.

- ★ Les collectivités locales, tout en participant à l'effort de redressement des finances publiques, ne doivent pas être démesurément mises sous pression : **la baisse de leurs dotations doit revenir à un niveau raisonnable, de l'ordre de 2% par an.**
- ★ Afin de redonner des marges de manœuvre aux élus, nous appelons le gouvernement **à réformer les finances locales, notamment en octroyant une part de CSG aux collectivités locales**, afin de pérenniser leurs recettes et de mettre l'impôt en adéquation avec les compétences supportées en matière sociale, notamment par les départements.

Dans la presse

Selon Arnaud RICHARD, « la seule option acceptable est l'égalité devant la loi » "La ministre vient d'annoncer que le don du sang ne serait ouvert aux personnes homosexuelles qu'à condition qu'elles puissent se prévaloir d'une période d'abstinence de 12 mois. Le maintien d'une telle discrimination entre personnes hétérosexuelles et homosexuelles est inadmissible: la seule option acceptable est l'égalité devant la loi (...) Alors que 10.000 dons par jour sont nécessaires pour répondre aux besoins des malades et sauver des vies, nous n'avons plus le droit de refuser aux personnes homosexuelles le droit de donner leur sang comme tout un chacun, au nom d'une augmentation du risque qui n'a plus aucun fondement scientifique." **AFP - 4 novembre**

Jean-Christophe LAGARDE, fustige « le discours dangereux » de Jean-Christophe Cambadélis à l'approche des élections régionales, assimilable selon lui au « ni-ni ». "Je pense que le PS maintiendra ses listes en créant un habillage qui est que la fusion des listes de gauche pourrait peut-être l'emporter, quitte à favoriser l'élection de l'extrême droite. Si M. Cambadélis voulait favoriser un jour un accord entre la droite et l'extrême droite, au moins dans la tête des électeurs, il ne s'y prendrait pas autrement ». Le président de l'UDI croit également à « la possibilité d'un accident démocratique à la présidentielle avec l'élection de Marine Le Pen, si le débat politique ne retrouve pas de la vérité et de la capacité à tracer des perspectives. Marine Le Pen n'apporte rien. Il n'y a rien dans son programme économique, c'est une foutaise, une fumisterie, mais elle profite de la maladie du système ». **AFP - 28 octobre.**

Philippe VIGIER estime que « la baisse du chômage ne sera pas durable sans réforme profonde de notre marché du travail. En effet, cette nouvelle positive sur le front de l'emploi ne doit pas faire oublier qu'en trois années, les réformes menées par la majorité se sont révélées insuffisantes et inefficaces." (communiqué) **AFP – 26 octobre**

Selon Philippe VIGIER « François Hollande a vidé de son sens la conférence sociale qui s'ouvre aujourd'hui ». « Pour notre groupe, refuser aujourd'hui toute discussion sur la mise en oeuvre d'un contrat de travail assoupli pour favoriser l'emploi dans les PME est une erreur impardonnable car cette mesure permettrait de faire véritablement diminuer le chômage. De même, refuser de confier aux partenaires du dialogue social la question du temps de travail revient à ne pas faire pleinement confiance aux salariés et aux patrons, qui sont aux prises avec les réalités du terrain et sont, dès lors, les plus à même de définir ce qu'il y a de mieux pour protéger l'emploi. Il est inquiétant qu'afin de préserver sa majorité d'éventuelles divisions, François Hollande musèle aujourd'hui le dialogue social en le réduisant à sa plus simple expression. Qu'est-il advenu du François Hollande qui déclarait « Moi président de la République, je ferai en sorte que les partenaires sociaux puissent être considérés ? » **AFP - 21 octobre.**

Questions au Gouvernement

« L'Union européenne a confirmé son soutien au grand projet d'infrastructure que représente le Canal Seine-Nord Europe, en annonçant un financement à hauteur de 42 %. Cette excellente nouvelle a réjoui tous les habitants de la grande région Nord-Pas-de-Calais-Picardie, qui fondent beaucoup d'espoirs sur ce qui sera l'un des chantiers du siècle pour notre pays et pour l'Europe du Nord. (...) Monsieur le ministre, j'ai deux demandes à vous adresser. La première : faites confiance à nos collectivités pour optimiser l'impact économique de ce grand projet fluvial. La deuxième : mettez en place une structure pérenne pour faire vivre le grand canal Seine-Nord Europe ». **Stéphane DEMILLY (Somme) - 03 novembre.**

« L'Assemblée nationale se prononcera aujourd'hui sur la mesure qui prévoit de réduire l'allocation aux adultes handicapés – AAH – pour les personnes ayant constitué une épargne, même modeste. Le groupe UDI souhaite vous interpeller sur les conséquences humaines et sociales d'une telle décision. (...) Très concrètement, monsieur le Premier ministre, nous vous demandons tout simplement si vous êtes prêt à retirer cette mesure ». **Maina SAGE (Polynésie Française) – 03 novembre.**

« La loi du 20 janvier 2014 fixait pour objectif de garantir l'avenir et la justice du système de retraite. Si le titre était ambitieux, quel a été le résultat ? Le Gouvernement répète à l'envi que tout va bien et que tout est sous contrôle, mais c'est oublier les disparités qui persistent entre les retraites du public et du privé, sans compter les régimes spéciaux. On peut continuer dans le déni et justifier ces inégalités. (...) Combien de temps allons-nous accepter d'avoir une politique à deux vitesses ? La réforme pour les uns, le statu quo pour les autres ! Nous avons besoin d'une réforme systémique en trois points. L'UDI propose : la mise en extinction des régimes spéciaux de retraites ; une convergence entre le public et le privé ; un régime unique de retraite par points pour tous les Français. Monsieur le Premier ministre, êtes-vous prêt pour une nouvelle orientation de notre système de retraite, pour plus de justice et plus d'équité ? » **Thierry BENOIT (Ille et Vilaine) – 04 novembre.**